

	Millimètres.	1/100.	
Longueur {	de la tête.....	38	44
	de l'uroptère.....	19	22
	du museau.....	11	29
Diamètre de l'œil.....	10	26	
Espace interorbitaire.....	8	31	

D. V-1, 9; A. II, 9 + V. I, 5; Squamæ 3/24/9.

N° A. 9555. — Coll. Mus.

*Habitat* : Martinique.

L'incubation buccale ou bucco-branchiale est aujourd'hui connue chez un assez grand nombre de Poissons et cela dans des Familles diverses, en premier lieu celle des Siluridées (*Arius fissus*, *A. Boukei*, *A. Commersonii*, *Galeichthys peruvianus*) différents Cichlidées (*Tilapia Simonis*, *T. nilotica*, *Trophæus Moorei*, *Ectodus longianalis*, *Geophagus* sp.). Enfin plus récemment M. Boulenger, dans un article que je n'ai pu consulter, cite, comme présentant la même particularité, l'*Apogon nigripinnis* du Japon, fait d'autant plus intéressant que cette espèce est d'un type très voisin des *Cheilodipterus*, dont il est ici question.

Je terminerai en faisant remarquer que chez les Siluridées et les Cichlidées où l'on observe ce mode d'incubation, le volume des œufs est d'ordinaire assez gros, parfois très gros, chez les *Arius* et le *Trophæus Moorei*, par exemple. Chez le *Cheilodipterus affinis* ils n'acquièrent que les dimensions réduites qu'on leur connaît en général chez les Téléostéens.

La particularité physiologique observée en deux points si éloignés l'un de l'autre, sur deux Poissons du groupe des APOGONINI mérite, je crois, d'attirer l'attention des zoologistes en situation d'étudier notre faune ichtyologique méditerranéenne, pour rechercher si l'*Apogon imberbis* Linné, n'offrirait pas dans son mode de reproduction quelque chose d'analogue.

NOTES HERPÉTOLOGIQUES,

PAR M. F. MOCQUARD.

I

DESCRIPTION D'ESPÈCES NOUVELLES DE LA COLLECTION DU MUSÉUM.

**Crotaphytus fasciolatus** n. sp.

*Crotaphytus fasciatus* Mocq. (nec Hallowell) : *Nour. Arch. du Muséum*, 4<sup>e</sup> sér., t. I, 1899, p. 297, pl. XIII, fig. 1.

Ce Crotophyte, que j'avais désigné sous le nom de *Cr. fasciatus*, déjà appliqué par Hallowell à une autre espèce du même genre<sup>(1)</sup>, ne peut conserver cette dénomination, qui sera remplacée par celle de *Cr. fasciolatus*.

J'ai indiqué (*loc. cit.*, p. 305) les différences qui distinguent cette espèce de *Cr. Wislizenii* Baird et Gir., de *Cr. collaris* Say et de *Cr. Copei* Yarrow, cette dernière étant d'ailleurs, suivant Cope<sup>(2)</sup>, identique à *Cr. Wislizenii*. Mais elle a des rapports plus étroits avec *Cr. reticulatus* Baird<sup>(3)</sup> : les écailles suscéphaliques semblent disposées de la même manière et les écailles gulaires sont de même beaucoup plus petites que les écailles pectorales. Toutefois, chez *Cr. fasciolatus*, les écailles temporales sont beaucoup plus grandes que les gulaires; elles le sont même un peu plus que les pectorales, et à peu près aussi grandes que les ventrales, ce qui ne paraît pas être le cas chez *Cr. reticulatus*, à en juger par la figure de Cope. Les grandes écailles postanales paraissent absentes chez cette dernière espèce, puisque ni Girard ni Cope n'en font mention, bien que ces naturalistes aient eu des mâles entre les mains. Je mentionnerai encore, chez notre espèce, sur le côté interne de l'orteil interne, une rangée d'écailles lisses, fortement agrandies, qu'on n'observe pas sur les autres orteils, où les écailles correspondantes sont beaucoup moins grandes et moins régulièrement rangées. Sous le talon, les écailles sont notablement plus grandes qu'à la face interne du tibia, tandis que chez *Cr. reticulatus*, d'après la figure de Cope, elles seraient plus petites. Enfin, la coloration est toute différente.

Ajoutons que *Cr. reticulatus* est originaire du Texas.

#### **Monopeltis unirostralis** nov. sp.

Parmi les Reptiles recueillis pendant son dernier séjour au Gabon par M. Haug, et dont j'ai signalé les espèces les plus intéressantes dans le *Bulletin du Muséum*, 1902, p. 409, se trouve un *Monopeltis* que j'avais assimilé tout d'abord à *M. Dumerilii* Strauch, mais qui doit être considéré comme une espèce distincte.

De même que *M. Dumerilii*, il présente deux grands boucliers sus-céphaliques, dont l'anérieur est légèrement plus court que le postérieur; une préoculaire assez grande, sans œil distinct sous une petite oculaire; 18 segments dans un anneau au milieu du tronc, 10 au-dessus et 8 au-dessous de la ligne latérale, ceux de la paire médio-ventrale étant plus de deux

<sup>(1)</sup> *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.*, 1852, p. 206, et Sitgreaves, *Report of an expedition down the Zuni and Colorado rivers*, p. 115, pl. V, 1853.

<sup>(2)</sup> *The Crocodilians, Lizards and Snakes of North America*, in *Un. St. Nat. Mus.*, 1900, p. 255.

<sup>(3)</sup> *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.*, 1858, p. 253, et Cope, *loc. cit.*, p. 254, fig. 20.

fois aussi larges que longs : 3 paires de plaques préanales, les plus grandes au milieu et, en dehors de la rangée, de chaque côté, une écaille percée d'un pore. Il s'en distingue en ce que la rostrale est entière, qu'il y a deux paires (au lieu d'une seule) de boucliers pectoraux allongés et que le nombre des anneaux ne s'élève qu'à 195 au milieu du tronc (au lieu de 225); il y en a 17 sur la queue.

Ce spécimen unique est un ♂ qui mesure 285 millimètres de longueur totale, dont 30 pour la queue.

Il y a lieu de remarquer que ni chez ce spécimen, ni chez ceux, au nombre de 3, rapportés par A. Duméril à *Phragtognus galeatus* Hallo-well, et sur lesquels Strauch<sup>(1)</sup> a établi l'espèce *Monopeltis Dumerilii* (dont le Muséum possède un 4<sup>e</sup> spécimen), il n'existe de «bouclier très court et très large entre la rostrale et la frontale» (c'est-à-dire entre les deux grands boucliers céphaliques), comme le dit Strauch; seulement, le bord postérieur du bouclier antérieur se renfle en une sorte de bonnet, plus épais sur les côtés, qui a pu causer l'illusion d'une bande transversale étroite distincte.

#### **Monopeltis Boveei** nov. sp.

Espèce voisine de la précédente et de *Monopeltis Dumerilii* Strauch.

Rostrale entière; deux boucliers sus-céphaliques, l'antérieur plus largement arrondi que dans ces deux espèces; une préoculaire assez grande; œil indistinct; deux grands boucliers pectoraux de chaque côté de la ligne médiane, entre lesquels s'intercale en avant, à la manière d'un coin, une écaille allongée s'étendant sans se diviser jusqu'à la rangée transversale de petites écailles qui suit le repli gulaire; 225 à 229 anneaux dans le tronc, 21 sur la queue; 18 segments dans un anneau au milieu du tronc, 10 au-dessus et 8 au-dessous de la ligne latérale, ceux de la paire médio-ventrale 2 fois et deux tiers aussi larges que longs; 3 paires d'écailles préanales: pas de pores préanaux.

Deux spécimens, dont l'un encore jeune, provenant de Fernand Vaz (Congo français) et recueillis par M. Bové.

Le plus grand est un mâle d'une longueur de 365 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus; la queue est mutilée.

*M. Boveei* se distingue de *M. Dumerilii* par ses deux paires de boucliers pectoraux allongés (au lieu d'une seule), ainsi que par sa rostrale entière; de *M. unirostralis*, par le nombre plus élevé des anneaux du tronc, et à la fois de ces deux espèces, par son museau plus large, par l'absence de pores préanaux et l'indivision de l'écaille allongée intercalée, à son extrémité pos-

(1) *Mélanges biologiques*, p. 467 (1881).

térieure, entre les deux boucliers pectoraux situés de chaque côté de la ligne médiane.

**Helminthophis Canellei** nov. sp.

Rostrale d'une largeur à peu près moitié de celle de la tête, s'étendant jusqu'au niveau de l'œil, à bord supérieur arrondi, et formant une suture avec la frontale; 2 préoculaires superposées; pas de sous-oculaire; œil bien visible sous l'oculaire; 4 labiales supérieures, la première la plus grande, la 3<sup>e</sup> en contact assez étroit avec l'oculaire; 22 séries longitudinales d'écaillés. Diamètre du tronc contenu 52 fois dans la longueur totale; queue aussi longue qu'elle est large à la base, terminée en pointe.

Le corps tout entier est d'un brun sombre uniforme, à l'exception de la tête, qui est gris jaunâtre lavé de brun, et de l'extrémité du museau, qui est blanc-jaunâtre.

Un seul spécimen d'une longueur totale de 156 millimètres provenant de l'isthme de Panama, d'où il a été envoyé au Muséum par M. Canelle.

Cette espèce se distingue de *H. Guentheri* Boulgr, dont elle est voisine, par deux préoculaires au lieu d'une, par 22 séries d'écaillés au lieu de 20. par sa queue de longueur moitié moindre et par sa coloration.

Elle ne peut non plus être confondue avec *H. albirostris* Peters, de même habitat, qui est dépourvue de préoculaire et qui présente une sous-oculaire.

**Tropidonotus Obalskii** nov. sp.

Tête assez courte, légèrement plus large que le cou; museau étroit, arrondi; rostrale notablement plus large que haute; internasales aussi longues que larges, à extrémité antérieure étroite, de même longueur que les préfrontales; frontale une fois et demie aussi longue que large, à bords latéraux concaves, un peu plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, un peu plus courte que les pariétales, qui sont tronquées en arrière où elles forment un angle rentrant obtus. Narine entre 2 nasales; frémale aussi haute que longue; une préoculaire atteignant juste le dessus de la tête, assez brièvement séparée de la frontale. Œil modéré, à diamètre horizontal égal à sa distance du bord postérieur de la narine, suivi de 3 ou 4 postoculaires; temporales 2 + 2 ou 2 + 3; 7 labiales supérieures, la dernière petite, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> bordant l'œil; 9 labiales inférieures, dont les 4 premières sont en contact avec les sous-mandibulaires antérieures, qui sont beaucoup plus courtes que les postérieures, celles-ci séparées par une ou 2 rangées médianes de petites écaillés. Écaillés en 19 séries, toutes fortement carénées, à l'exception de celles de la rangée externe dont les carènes sont faibles, mais en général bien distinctes. 1/6 gastrolèges; anale simple; 69 urostèges divisées. Dents maxillaires au nombre de 19.

Teinte fondamentale très sombre, sur laquelle se détachent 2 lignes latérales jaune sale peu apparentes, qui s'étendent sur les écailles de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> rangée, et une ligne vertébrale étroite, distincte seulement dans la partie antérieure du tronc. Sur la teinte olivâtre des flancs se dessinent 2 séries de taches noires plus ou moins apparentes, dont les inférieures, dans la partie moyenne du tronc, sont plus grandes et allongées transversalement. La face ventrale est d'un noir de plombagine uniforme, excepté sous la gorge qui est d'un jaune sale.

Un spécimen mâle capturé par M. Obalski, dans les environs du Black Lake (Canada) et mesurant 575 millimètres de longueur totale, dont 136 pour la queue.

Cette espèce ne paraît différer de *Tr. sirtalis* Linné, dont elle n'est peut-être qu'une variété, que par 2 temporales, au lieu d'une, en première rangée.

#### **Phrynonax Faucherei** nov. sp.

Tête très distincte du cou, déprimée; corps comprimé; queue très longue.

Rostrale beaucoup plus large que haute, juste visible d'en haut, internasales aussi longues que larges, presque aussi longues que les préfrontales, mais séparées par une suture sensiblement plus courte; frontale très légèrement plus large que longue, plus courte que sa distance de la rostrale et que les pariétales, celles-ci ayant la forme d'un triangle quelque peu irrégulier, à sommet tourné en dehors et dont la base, formée par leur ligne de suture, est égale à la hauteur; narines ouvertes entre 2 nasales, dont la postérieure est fortement excavée sur toute sa longueur; une frénale petite, plus longue que haute; une préoculaire largement séparée de la frontale; œil à diamètre horizontal plus petit que sa distance de la narine, suivi de 3 petites postoculaires; temporale 1 + 2, l'antérieure séparée des postoculaires par une petite écaille, et, des 2 postérieures, qui sont très grandes et bordées en arrière par une très grande écaille, la supérieure est située tout à fait sur la face supérieure de la tête et paraît s'être agrandie aux dépens de la pariétale adjacente; 8 labiales supérieures, la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> en contact avec l'œil, la 6<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> de beaucoup les plus grandes; 10 ou 11 labiales inférieures, dont 4 ou 5 en contact avec les sous-mandibulaires antérieures, qui sont assez courtes, aussi longues que les postérieures, ces dernières séparées sur la ligne médiane par une paire d'écailles.

Écailles du tronc allongées, obliques, disposées en 21 séries longitudinales, pourvues d'une paire de fossettes apicales, faiblement carénées, celles de la paire externe tout à fait lisses; 220 gastrostèges, présentant une carène latérale peu accentuée, mais bien distincte; anale simple; 143 urostèges.

Une teinte d'un brun sombre, devenant noire postérieurement, s'étend sur toute la longueur de l'animal, à l'exception de la face inférieure de la tête et d'environ la moitié antérieure du tronc, qui est d'un blanc jaunâtre, mais que des taches noires envahissent peu à peu de manière à prendre rapidement une teinte noirâtre uniforme. Parmi ces taches, on en distingue, de chaque côté, une série de forme carrée, qui sont situées sur les extrémités des gastrotèges en dehors de la carène latéro-ventrale, et séparées l'une de l'autre, dans la même série, par une, deux ou même trois gastrotèges. Les lèvres sont d'un jaune sale, avec une ligne noire sur les sutures des plaques labiales.

Un spécimen femelle, de la Guyane hollandaise, offert au Muséum par M. Fauchère. Il mesure 2 m. 085 de longueur totale, dont 0 m. 605 pour la queue.

La forme excavée de la nasale postérieure, la forme triangulaire des pariétales et les grandes dimensions des temporales de la seconde rangée me paraissent établir une distinction facile entre cette espèce et toutes celles actuellement connues du genre *Phrynonax*.

#### **Bufo Decorsei** nov. sp.

Forme assez svelte; membres relativement longs.

Pas de crêtes osseuses sus-céphaliques; museau sub-triangulaire, à extrémité obtuse dont le profil est oblique en bas et en arrière; narines ouvertes près de son extrémité; canthus rostralis assez bien indiqué; région frénale un peu excavée; espace interorbitaire aussi large que la paupière supérieure; tympan très distinct, à peine allongé verticalement, d'un diamètre très légèrement supérieur à la moitié de celui de l'œil. Doigts assez allongés, le premier un peu plus court que le second, le quatrième dépassant celui-ci; orteils au tiers palmés, les trois dernières phalanges du quatrième libres; tubercules sous-articulaires simples, modérément saillants; 2 tubercules métatarsiens médiocrement développés; pas de repli tarsien, lequel est remplacé par une rangée plus ou moins régulière de tubercules, dont le plus voisin du tubercule métatarsien interne s'allonge et simule un court repli; face inférieure du tarse et du métatarse également couverte de tubercules. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne dépasse un peu l'angle intérieur de l'œil.

Face dorsale couverte de tubercules verruqueux, inégaux, serrés, affectant en général la forme d'un cône très surbaissé et devenant plus petits sur les flancs, plus gros sur les tibias; une rangée régulière de 6 tubercules suit le bord externe du carpe. Toute la face inférieure est garnie de granulations, plus petites sous la gorge, plus grandes sur la partie postérieure de l'abdomen et surtout sous les cuisses. Peu saillantes, les parotides se rétrécissent dans leur tiers antérieur aux dépens du bord externe et atteignent une longueur égale à leur distance de l'extrémité du museau.

Brun olive en dessus, avec une bande plus claire bordée de noir en avant et en arrière, qui s'étend transversalement entre les yeux et se prolonge latéralement jusqu'au bord labial. Une ligne jaune vertébrale et, de chaque côté, dans la région moyenne du tronc, 2 taches noires oblongues, l'antérieure parallèle à la ligne médiane, la postérieure oblique de dedans en dehors et en arrière. Sur les membres, quelques taches brunes formant des barres plus ou moins régulières. La face postérieure des cuisses offre une teinte carmin maculée de taches brun sombre.

Un seul spécimen, mesurant 36 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus et capturé à Brazzaville (Congo français) par le docteur Decorse, auquel je me fais un plaisir de dédier cette nouvelle espèce.

Le fait que, chez ce *Bufo*, le premier doigt est plus court que le second, permet de le distinguer à première vue des espèces suivantes : *B. regularis* Reuss, *B. tuberosus* Günther, *B. latifrons* Boulgr, *B. superciliaris* Boulgr, *B. gracilipes* Boulgr, chez lesquelles le premier doigt est beaucoup plus long que le second et qui habitent la même région.

## II

### SUR LES APOPHYSES ROSTRALES DE *CHAMÉLEON PARSONII* CUVIER.

On sait que certaines espèces de Chaméléons présentent sur le museau des prolongements de diverses sortes, cornés, membraneux ou osseux, pairs ou impairs, dont les femelles sont le plus souvent dépourvues. *Chaméléon Parsonii*, en particulier, possède une paire d'apophyses rostrales osseuses, comprimées, obtuses à leur extrémité, qui naissent sur toute la longueur des *canthi rostrales* et se dirigent en haut, en avant et en dehors : et il semblait résulter d'observations déjà anciennes que, chez cette espèce, le mâle seul est muni de ces apophyses. C'est ce qu'affirme, en effet, Aug. Duméril à la page 33 de son *Catalogue méthodique de la collection des Reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Paris* (1851). D'autre part, dans son *Catalogue of the Lizards in the British Museum*, t. III, p. 466 (1887), M. Boulenger dit que le mâle de *Ch. Parsonii* est pourvu de telles apophyses, sans toutefois faire mention de la femelle; mais ce dernier sexe est aussi représenté par un spécimen dans la collection du British Museum, et s'il n'en est pas question à propos de ces apophyses, c'est qu'évidemment il n'en possède pas. Cependant, suivant le Dr Werner, et contrairement à l'assertion d'Aug. Duméril, le mâle et la femelle de *Ch. Parsonii* en seraient l'un et l'autre pourvus (*Prodromus einer Monographie der Chamäleonten*, p. 390, 1902).

En présence de ces affirmations contradictoires, j'ai été naturellement conduit à me faire une opinion d'après mes propres observations et, dans

ce but, j'ai examiné tous les spécimens de *Ch. Parsonii* qui font partie de la collection du Muséum.

Ces spécimens sont au nombre de 11, dont 8 en alcool et 3 montés.

Je me suis assuré, à l'aide du scalpel, que les 8 premiers sont tous des mâles. Sept d'entre eux sont pourvus d'apophyses rostrales normales : ces saillies ont été rompues près de leur base chez le huitième, ce qui l'a fait regarder comme une femelle (n° 1164).

Parmi les trois exemplaires montés, un seul est muni d'apophyses rostrales et porte la mention : *mâle*. Les deux autres ont le museau inerme et ont été regardés comme des femelles ; mais l'un d'eux est sans nul doute un mâle dont les apophyses rostrales ont été brisées pendant la vie de l'animal, ainsi que nous l'avons déjà vu chez l'un des spécimens en alcool : les restes qui en subsistent et la cicatrisation imparfaite de la fracture excluent toute incertitude à ce sujet. Le troisième seul ne présente aucune trace d'apophyses rostrales ; la crête latérale est anguleuse, beaucoup moins épaisse que chez le mâle, et la face crânienne est tout à fait plane. Je n'ai pu, il est vrai, en constater le sexe au moyen du scalpel ; mais il n'est pas possible de douter que ce ne soit là la femelle de *Ch. Parsonii*. La femelle de cette espèce est donc bien dépourvue d'apophyses rostrales, qui sont propres au mâle, et c'est à tort que le Dr Werner en a attribué la possession aux deux sexes.

Il importe aussi de remarquer que si, chez la plupart des espèces de Caméléons, le renflement basilaire de la queue des mâles suffit à les distinguer des femelles, il en est autrement chez *Ch. Parsonii*, de même que chez *Ch. O'Shaughnessyi*, *Ch. globifer* et sans doute d'autres encore, chez lesquels ce renflement n'est pas apparent ; mais une incision longitudinale au point correspondant permet de constater la présence ou l'absence des pénis et enlève toute incertitude sur le sexe de l'individu observé.

Enfin on a vu ci-dessus que, sur les onze spécimens de la collection du Muséum, il n'y a qu'une femelle. De son côté, le Dr Werner mentionne sept exemplaires du Muséum de Hambourg qui doivent tous être des mâles, puisqu'ils sont tous pourvus d'apophyses rostrales<sup>(1)</sup>. Cette disproportion entre le nombre des mâles et celui des femelles de *Ch. Parsonii* est-elle réelle ? Il est probable qu'il n'en est rien et que si le nombre des mâles capturés est de beaucoup supérieur à celui des femelles, cela tient, ou bien à ce que celles-ci se cachent mieux que les mâles, ou peut-être, plutôt, à ce que, étant dépourvues d'apophyses rostrales, elles sont dédaignées des voyageurs, qui les considèrent comme des espèces communes qu'il n'y a aucun intérêt à recueillir.

(1) Je ne sais sur quels fondements s'est basé le Dr Werner pour considérer comme femelle le spécimen, pourvu d'apophyses rostrales, qu'il a fait figurer pl. XX de son *Prodrome* et qui ne peut être qu'un mâle.

## III

SUR LA VARIABILITÉ DE QUELQUES CARACTÈRES  
CHEZ *STERNOTHÉRUS SINUATUS* SMITH.

Dans le cours de son voyage à travers le Somal<sup>(1)</sup>, où il devait si malheureusement payer de sa vie sa passion pour la science, du Bourg du Bozas recueillit un certain nombre de Reptiles qu'il envoya au Muséum et parmi lesquels se trouve un Sternothère représenté par une carapace sèche et une tête en alcool appartenant au même individu, qui fut capturé à Imi, dans l'Ouébi-Chébéli.

La détermination de ce spécimen n'aurait laissé prise à aucun doute si M. Boulenger n'eût décrit quelques années auparavant, comme espèce nouvelle, sous le nom de *St. Bottegi*<sup>(2)</sup>, un exemplaire semblable au nôtre, mais de taille plus faible, provenant du Djouba, à Bardera (Somal).

Cette espèce se distinguerait surtout de *St. sinuatus*, suivant M. Boulenger, en ce que les deuxième et troisième boucliers vertébraux seraient beaucoup plus longs que larges, au lieu d'avoir des dimensions égales en longueur et en largeur, comme chez cette dernière espèce. À part cette particularité, qui permettait d'assimiler notre spécimen à *St. Bottegi*, ses autres caractères concordaient à tel point avec ceux de *St. sinuatus*, que j'ai dû me demander si ces deux espèces étaient réellement distinctes ou si elles devaient se confondre en une seule.

C'est ainsi que j'ai été conduit à comparer entre eux tous les spécimens de la collection du Muséum appartenant à l'espèce *St. sinuatus*.

Sans compter le spécimen capturé par du Bourg de Bozas et qui est de grande taille, le Muséum en possède cinq autres, dont deux, de taille un peu moindre, proviennent, l'un de Port-Natal, l'autre, recueilli par le Dr E. Holub pendant son voyage dans l'Afrique centrale et australe, du British Betschouana-Land, au confluent marécageux du Notuani avec le Limpopo. Des trois autres, deux sont de taille moyenne (n<sup>os</sup> 716 et 715) : le cinquième est le plus petit. Ces six spécimens sont d'ailleurs rangés par

(1) On peut s'étonner que nos géographes modernes aient abandonné cette ancienne appellation, aussi simple qu'euphonique, pour lui substituer celles de *Pays des Somalis* ou de *Somaliland*, qui offrent l'inconvénient d'être, l'une plus complexe, l'autre empruntée à une langue étrangère.

(2) *Ann. Mus. Civ. St. Nat. di Genova*, 2<sup>e</sup> sér., t. XV, 1895, p. 9, pl. 1 et II.

ordre de taille croissante dans le tableau suivant, qui en indique en même temps la provenance :

NUMÉROS.	LONGUEUR	PROVENANCE.
	DE LA CARAPACE.	
	millimètres.	
714 $\beta$ .....	177	Afrique orientale allemande.
716.....	233	Port-Natal.
715.....	260	Le Cap.
715 <i>b</i> .....	325	British Betschouana-Land.
717.....	334	Port-Natal.
715 <i>c</i> .....	350	Somal.

Ils constituent autant de termes de comparaison permettant de constater les variations auxquelles est soumise l'espèce *St. sinuatus*.

Les dimensions relatives en longueur et largeur des deuxième et troisième boucliers vertébraux présentent des variations qui méritent tout d'abord d'être signalées, puisque c'est principalement sur la considération de ces dimensions que s'est appuyé M. Boulenger pour établir l'espèce *St. Bottegii*. Chez le plus jeune de nos spécimens (n° 714  $\beta$ ), dont la carapace toutefois est un peu déformée, le second bouclier vertébral est aussi large que long, le troisième un peu plus long que large. Chez l'un des individus de moyenne taille (n° 716), la largeur de ces deux boucliers en égale la longueur; il en est de même chez l'autre individu (n° 715) pour le second bouclier, mais le troisième est très sensiblement plus long que large. Enfin, chez nos trois grands spécimens (n°s 715 *b*, 717, 715 *c*), la longueur de ces deux boucliers en surpasse notablement, mais inégalement la largeur, particulièrement chez le n° 717, où elle égale près d'une fois et demie cette dernière dimension.

Malgré ces différences, tous ces spécimens ne peuvent être rapportés qu'à une seule et même espèce, *St. sinuatus* Smith, chez laquelle les deuxième et troisième boucliers vertébraux, variables dans leurs dimensions relatives, et sensiblement aussi larges (plus larges même, suivant le D<sup>r</sup> G. Tornier<sup>(1)</sup>) que longs chez les jeunes individus, croissent ensuite avec l'âge beaucoup plus rapidement en longueur qu'en largeur.

D'autres différences dépendant de l'âge sont encore à signaler :

La suture entre les trois plaques vertébrales moyennes et les costales correspondantes est creusée en une gouttière qui, peu apparente chez le plus jeune de nos spécimens, devient d'autant plus profonde, chez les autres, que la taille est plus grande.

Au contraire, la saillie tuberculeuse que portent les plaques vertébrales, à l'exception de la dernière, près de leur extrémité postérieure et qui est

(1) *Die Reptilien und Amphibien Ost-Africas*, p. 9 (1896).

surtout accusée sur la troisième et la quatrième, diminue avec l'âge, de manière que, très distincte sur ces quatre boucliers chez le plus jeune exemplaire, elle disparaît plus ou moins complètement chez les autres sur les deux boucliers antérieurs, en s'atténuant de plus en plus à mesure que la taille s'accroît.

Les dentelures du bord postérieur de la carapace s'atténuent aussi avec l'âge.

Le rapport des dimensions en longueur et largeur de la plaque gulaire manque également de constance. La longueur de cette plaque est double de sa largeur chez nos deux plus petits spécimens (n<sup>os</sup> 714 β et 716); elle est moindre que le double chez le n<sup>o</sup> 715 qui est plus grand que les précédents; moindre encore chez les n<sup>os</sup> 715 b et 717, qui sont de très grande taille; enfin chez le n<sup>o</sup> 715 c, le plus grand de tous, la longueur de la plaque gulaire n'est plus que une fois et les deux tiers de sa largeur. Cette plaque semble donc, avec l'âge, diminuer en longueur relativement à sa largeur, peut-être par suite d'usure sur son bord libre.

D'autre part, le rapport entre la longueur de la suture des deux plaques frontales et la largeur de l'espace interorbitaire est lui-même variable, mais ne semble pas dépendre de l'âge des individus. En effet, chez les n<sup>os</sup> 715 et 715 b, de taille assez différente, la longueur de cette suture égale la largeur de l'espace interorbitaire (comme chez *St. Bottegi*, qui est plus petit): elle dépasse très légèrement la largeur de cet intervalle chez le n<sup>o</sup> 717, tandis qu'elle est notablement plus grande chez le n<sup>o</sup> 716, dont la taille est plus faible, et il en est de même chez le n<sup>o</sup> 715 c, le plus grand des spécimens de cette série.

Chez les n<sup>os</sup> 714 β, 715, 715 b et 715 c, la coloration du plastron est celle indiquée et figurée par M. Boulenger chez *St. Bottegi*; mais, chez les n<sup>os</sup> 716 et 717, la région interne de cette partie de la carapace présente une teinte rougeâtre, qui devient très foncée du côté externe, où elle est encadrée par la teinte noire de ses bords.

Je mentionnerai encore ce fait : le bord antérieur de la gaine cornée de la mâchoire supérieure est échanerée en son milieu et bicuspidé. En d'autres termes, l'extrémité antérieure du bec, qui est coupée obliquement en bas et en arrière, présente sur la ligne médiane de son bord libre et chez tous nos spécimens. — abstraction faite du n<sup>o</sup> 714 β qui est réduit à sa carapace. — une échanerure arquée, de chaque côté de laquelle est une dent peu saillante, quoique bien distincte, signalée par Smith<sup>(1)</sup>, A. Duméril<sup>(2)</sup>, etc. Cependant, suivant Ternier (*loc. cit.*, p. 6 et 8), l'échanerure et la dent peuvent manquer, et c'est effectivement ce qui a lieu chez l'individu type de *St. Bottegi*.

<sup>(1)</sup> *Illustr. of the Zoology of South Africa, Reptilia*, pl. I (1859).

<sup>(2)</sup> *Catalogue méthod. de la coll. des Reptiles du Muséum*, p. 19 (1851).

La conclusion à tirer de tous ces faits, qui ont déjà en grande partie été mis au jour par le Dr Tornier (*loc. cit.*), c'est que, chez *St. sinuatus*, divers caractères importants sont essentiellement variables, le plus souvent avec l'âge, et que, ainsi que l'a reconnu récemment le Dr F. Siebenrock<sup>(1)</sup>, *St. Bottegi* lui est identique.

Pour finir, j'appellerai l'attention des voyageurs naturalistes sur la particularité suivante, qui est assez singulière. Chez tous nos exemplaires de *St. sinuatus*, à l'exception du plus petit (n° 714 β), la dossière porte des empreintes circulaires, inégales, qui la couvrent entièrement chez le plus grand (n° 715 c), où elles sont plus larges, plus serrées, et en général largement ouvertes sur l'un des côtés. On en distingue même des traces sur la figure donnée par M. Boulenger de *St. Bottegi*, dont la carapace n'a que 210 millimètres de longueur. Ces empreintes sont dues, sans nul doute, à des parasites; mais nous en ignorons la nature. Nous savons toutefois, par des renseignements que nous devons au Dr Zettner, qui accompagnait du Bourg du Bazas, qu'au moment où notre grand spécimen fut capturé à Imi, la carapace disparaissait sous une production verte de nature indéterminée, à laquelle on doit vraisemblablement attribuer les empreintes dont nous venons de parler. Le vaste habitat de cette Tortue, qui s'étend sur toute la partie orientale de l'Afrique comprise entre Le Cap et le Somal inclusivement, fournira aux voyageurs de nombreuses occasions de la capturer et d'observer le parasite en question.

CICHLIDÉ NOUVEAU DE L'OUBANGHI APPARTENANT AU GENRE LAMPROLOGUS,  
PAR M. LE DR J. PELLEGRIN.

Le Muséum a reçu, il y a quelques années, de M. Viancin une petite collection de Poissons du Haut-Oubanghi qui renferme plusieurs espèces intéressantes :

LABEO LINEATUS Boulenger.

BARBUS MIOLEPIS Boulenger.

CITHARINUS GIBBOSUS Boulenger.

DISTICHOodus FASCIOLATUS Boulenger.

MORMYROPS DELICIOSUS Lécach.

HEMICHROMIS FASCIATUS Péters.

— BIMACULATUS Gill.

CYENOPOMA WEEKSH Boulenger.

— FASCIOLATUS Boulenger.

Avec ces exemplaires se trouvent deux spécimens de *Lamprologus* qui semblent devoir constituer une espèce nouvelle.

Le genre *Lamprologus* comprend à l'heure actuelle 14 espèces, dont 11 sont propres au lac Tanganyika.

*Lamprologus tumbanus* Boulenger, désigné auparavant par M. le professeur Vaillant sous le nom d'*Acanthochromis seminudus*, mais non décrit par lui, provient de Nganchou sur le Congo et de Bikoro sur le lac Tumba.

<sup>(1)</sup> *Zool. Anz.*, 1902, p. 194.

*Lamprologus congolensis* Schillhuis est connu du Stanley-Pool, d'Isangila, de Matadi et de Monsembé.

La troisième espèce du bassin du Congo, en dehors du Tanganyika, est celle décrite ci-dessous.

**Lamprologus Mocquardi** nov. sp.

D. XIX 8: A. V-VI/6-7; P. 15. Éc. 6/33-34/15. L. lat.  $\frac{22-24}{7-10}$ .

Hauteur du corps comprise 4 fois  $1/4$  à 4  $1/3$  dans la longueur sans la caudale; longueur de la tête 3 fois  $1/3$ . Occiput non renflé et profil du museau en pente très faible. Diamètre de l'œil contenu 3 fois  $1/2$  dans la longueur de la tête. Tête nue. Écailles denticulées, celles de la nuque et du ventre beaucoup plus petites. Branchiospines courtes, pointues, au nombre de 5 à la partie inférieure du premier arc branchial. Pectorale arrondie faisant les  $2/3$  de la tête. Épines dorsales à peine croissantes, la dernière faisant les  $2/5$  de la tête. Ventrales n'atteignant pas l'anus. Pédicule caudal un peu plus long que haut. Caudale arrondie, jaunâtre avec des traces de 5 barres foncées transversales. Nageoires grisâtres uniformes.

95 — 65-66. Coll. Mus. — Haut-Oubanghi Viancin.

Longueur 50 + 13 = 63 millimètres et 43 + 10 = 53 millimètres.

Cette espèce, que je me fais un plaisir de dédier à M. le Dr Moequard, est étroitement alliée à *L. tumbanus* Boulenger. Les deux exemplaires types offrent avec les jeunes de cette espèce de grands rapports, mais si le caractère des ventrales plus courtes est de peu de valeur, le moindre nombre des branchiospines a plus d'importance et semble justifier une séparation.

---

*SUR LE PERIPATUS THOLLONI*

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE DE NGOMÔ (OGÔOUÉ)  
PAR M. LE PASTEUR HAUG À M. LE PROFESSEUR BOUVIER.

«J'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint, — écrit M. Haug, — deux exemplaires d'un *Peripatus*. Il ne m'a pas été possible de prendre des mesures sur le plus grand des deux. Quant au petit exemplaire, voici les mesures et observations que j'ai pu faire sur lui :

«Pris le 15 mars, par un temps orageux, au soleil, dans l'humus des feuilles pourries, au tronc d'un *Elaïs Guineensis*.

Longueur variant de 3 à 6 centimètres, sans les antennes.

Antennes variant de 2 à 8 millimètres.

Largeur variant de 3  $1/2$  à 5 millimètres.

Pattes variant de 1  $1/2$  à 4 millimètres.